

DEMANDE D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 3 mai 2017, à compter de 18 h 30,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe

Dossier n° : D08-01-17/B-00076
Propriétaire(s) : HNC Development Inc.
Emplacement : 886, 888, avenue Dundee
Quartier : 7 – Bay
Description officielle : partie de l'îlot 127, plan enr. 311
Zonage : R2
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

La propriétaire souhaite lotir son bien-fonds en deux parcelles distinctes en vue d'établir des titres fonciers distincts pour chacune des moitiés de la maison jumelée existante.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue d'une cession.

Le terrain qui sera disjoint est représenté par la partie 1 du plan 4R préliminaire qui accompagne la demande. Il aura une façade de 7,615 mètres sur l'avenue Dundee sur une profondeur de 30,49 mètres. Sa superficie sera de 232,1 mètres carrés. La parcelle est occupée par une moitié de la maison jumelée existante dont l'adresse municipale est le 886, avenue Dundee.

Le terrain qui sera conservé est représenté par la partie 2 du plan soumis. Il aura une façade de 7,615 mètres sur l'avenue Dundee sur une profondeur de 30,49 mètres. Sa superficie sera de 232,1 mètres carrés. La parcelle est occupée par l'autre moitié de la maison jumelée existante dont l'adresse municipale est le 888, avenue Dundee.

LA DEMANDE indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.